



USINE DE SOTTEVILLE

Appel à la grève

Suite à notre assemblée du personnel, la décision a été prise de ne pas signer l'accord CSE dans l'état. Il est clair qu'à ce jour la direction veut purement et simplement nous éliminer pour s'attaquer à vos acquis par la suite.

La lutte est la seule solution envisageable aujourd'hui, pour cette raison nous pensons que le système de grève perlée est le plus adapté pour tenir sur la longueur.

Pensons à notre avenir et ne regardons pas l'argent que nous allons perdre, bien au contraire, investissons pour le futur !

Nous devons faire plier la direction!

Nous commençons ce mouvement le week-end prochain:

Pour les salariés en journée: 1h00 de grève le vendredi 21 Septembre 2018 en fin de journée.

Vendredi 21 Sept. de nuit équipe D de 4h00 à 5h00.

Samedi 22 Sept. du matin équipe C de 12h00 à 13h00.

Samedi 22 Sept. de l'après-midi équipe A de 20h00 à 21h00.

Samedi 22 Sept. de nuit équipe D de 4h00 à 5h00.

Dimanche 23 Sept. du matin équipe E de 12h00 à 13h00.

Dimanche 23 Sept. de l'après-midi équipe C de 20h00 à 21h00.

Dimanche 23 Sept. de nuit équipe A de 4h00 à 5h00.

Ci- joint le tableau récapitulant nos demandes.

Les grandes lignes du CSE à Rouen

Fonctionnement actuel	Loi Macron	Kimberly-Clark	Nos demandes
35 heures de délégation	21heures de	21heures de	25 heures de délégation
2 réunions / mois	délégation	délégation	2 réunions / mois
Suppléants présents	1 réunion / mois	1 réunion / mois	Suppléants présents
8h15 pour les suppléants	Pas de suppléant	Pas de suppléant	8h15 pour les suppléants
Pas de limite de mandats successifs	0 et négociable en	Pas d'heure	Pas de limite
10 titulaires	entreprise	3 mandats successifs	8 titulaires
10 suppléants	3 mandats successifs	8 titulaires	8 suppléants
	8 titulaires	8 suppléants	3 jours pour activité sociale
	8 suppléants		
CHSCT			
4 réunions annuelles		Création d'une	Création d'une
3 membres	CSSCT	commission SSCT par	commission SSCT par
1 RS par syndicat	Mise en place du CSSCT	Etablissement - 3	Etablissement - 4
8h15 de délégation / membres	dans les entreprises	réunions annuelles -	réunions annuelles 5
5h00 en plus pour le secrétaire	d'au moins	3 mbs dont 1 rep. 2e ou	mbs dont 1 rep. 2e ou 3e
8h15 pour le représentant syndical	300 salariés.	3e collègue choisis parmi	collègue choisis parmi les
Voix représentatives		les membres du CSE	membres du CSE. La
Possibilité de recourir à		Missions déléguées à la	commission a le pouvoir
un expert payé par la		commission (Enquête,	d'émettre un avis et de
direction		analyse d'accident, droit	recourir à un expert.
		d'alerte).	Missions déléguées à la
		=> La commission n'a pas	commission (Enquête,
		le pouvoir d'émettre un	analyse d'accident,
		avis ni de recourir à un	hygiène et droit d'alerte)
		expert	Présence des
			représentants syndicaux
			de chaque organisation
			et des délégués
			syndicaux de chaque
			organisation.
			8h15 minutes de
			délégation par mois pour
			les membres